



AS/Soc/NCU (2026) OJ 05rev

10 août 2026

Réseau parlementaire sur la situation des enfants d'Ukraine

Projet d'ordre du jour révisé

**Ce projet d'ordre du jour révisé, adressé aux membres du Réseau,
constitue la convocation à la réunion.**

Copie aux secrétaires des délégations et des groupes politiques

Les documents de la réunion seront publiés sur [pace-apps](#) (accès restreint).

de la réunion qui se tiendra à Paris le

mercredi 16 septembre 2026, de 14 h à 17 h

Lieu : Bureau du Conseil de l'Europe, 55 avenue Kléber, Paris 16e (métro Boissière)

1. Ordre du jour

[AS/Soc/NCU (2026) OJ 05rev]

Adoption du projet d'ordre du jour révisé

2. Procès-verbal

[AS/Soc/NCU (2026) PV 04]

Approbation et déclassification du projet de procès-verbal de la réunion tenue à Strasbourg le 23 juin 2026

3. Action parlementaire en faveur des enfants ukrainiens dans le cadre de la responsabilité internationale

Audition avec la participation d'experts

Intervention principale :

Mme Vanessa Frazier, sous-secrétaire générale des Nations unies, représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants et les conflits armés

Table ronde n° 1 : Des engagements internationaux à l'action : progrès et obstacles dans la lutte contre le non-rapatriement et les six violations graves commises à l'encontre des enfants ukrainiens

Interventions:

- M. Viktor Logachov, procureur général adjoint d'Ukraine
- M. Maksim Maksymov, représentant de l'initiative « Bring Kids Back UA »
- Représentant-e d'une organisation internationale ou d'une organisation de la société civile œuvrant pour le retour des enfants ukrainiens (à confirmer)

Échange de points de vue et questions-réponses

Table ronde n° 2 : Documentation, responsabilité et surveillance internationale

Thème central : principales conclusions des rapports 2026 du Mécanisme de Moscou de l'OSCE concernant l'endoctrinement et la militarisation des enfants ukrainiens ; conclusions de la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies sur l'Ukraine ; et rôle et situation actuelle de la Cour pénale internationale

Interventions:

- Représentant·e de la direction des affaires politiques du Conseil de l'Europe, présentation du rapport du Secrétaire général du Conseil de l'Europe sur la situation dans les territoires occupés
- Dr Elīna Šteinerte, experte du Mécanisme de Moscou de l'OSCE pour les missions de 2023, 2024 et 2026 – experte internationale en droits humains
- Expert·e de la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies sur l'Ukraine
- Représentant·e de la Cour pénale internationale

Échange de vues et questions-réponses

Conclusions de la présidence

4. Questions diverses

5. Date et lieu des prochaines réunions

- Quatrième partie de session de l'Assemblée, 28 septembre-2 octobre 2026, Strasbourg
- 12-13 octobre 2026, visite en Ukraine
- 3 novembre 2026, Vienne, Autriche (à confirmer)
- 4 décembre 2026, bureau de Paris